

**Zeitschrift:** Schweizer Ingenieur und Architekt  
**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine  
**Band:** 102 (1984)  
**Heft:** 1/2

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

dans les écoles d'architecture, membres des comités de revues et d'éditeurs, jurés ou lauréats (tantôt jurés, tantôt lauréats) des concours d'architecture.

Le résultat est que la sélection des concurrents dans les concours d'architecture semble se faire à bureaux fermés. Etablir la liste comparée des architectes invités à tous les concours récents démontrerait que les mêmes noms se retrouvent sur toutes les listes. On a beau brasser les cartes au départ, on retrouve toujours à l'arrivée la même dizaine de noms. Il suffit de regarder la liste des jurés pour être à peu près sûr du résultat. Tout le problème est de réussir à faire sortir gagnant le lauréat souhaité par le pouvoir. C'est dans le choix des jurés que réside la direction donnée au concours. Cela ne réussit pas toujours. Pour le vieil Opéra, Napoléon III souhaitait Viollet-le-Duc et ce fut Garnier qui arriva. Mais cela réussit souvent en forçant la main, comme Haussmann lorsqu'il souffle à Baltard «ce qu'il faut faire» pour éliminer les autres concurrents du premier concours des Halles.

La composition du jury est donc primordiale. Qui choisit le jury choisit plus ou moins le lauréat. Choisir comme président du jury pour le concours Beaubourg Jean Prouvé, bien connu pour sa foi en l'industrialisation de l'architecture, menait presque fatallement à un lauréat qui affirmerait structures et principes technologiques. Ce qui n'était pas du goût du président Pompidou, lequel eut l'honnêteté rare de ne pas contester le résultat du concours et de ne pas chercher à en modifier après coup le projet, chose qui, en revanche, se pratique couramment.

Les données d'un concours peuvent être faussées dès le départ par leur imprécision. Par ailleurs, les commissions techniques aiguillent le jury qui n'est pas seulement composé d'architectes mais toujours alourdi par une abondance de fonctionnaires, déférants du pouvoir et qui contribuent à figer les décisions.

Qui contestera que le concours pour la Villette soit mal posé et évanescent, si bien que la décision finale à dû être repoussée de trois mois? Qui contestera que juger seulement sur des centaines d'esquisses un bâtiment de l'importance de l'Opéra de la Bastille soit d'une rare inconscience? Qui contestera que la présence de certains jurés, au style et aux théories bien précis, n'amène une abondance de projets «à la manière de».

La multiplication des concours est extrêmement dangereuse dans la mesure où la course aux prix n'apporte que des réponses faussées. Pour se faire remarquer du premier coup par les jurés, on multiplie les «effets», comme au plus beau temps de l'académisme. Comme la plupart des administratifs qui pèsent sur les jurys lisent difficilement plans et coupes, certains concurrents n'hésitent pas à leur en mettre plein la vue en confiant à des officines publicitaires ou à des illustrateurs spécialisés leurs «perspectives». Aux cartes postales pour promoteurs succèdent donc les «tableaux architecturaux» pour jurés de concours, qui nous ramènent aux rendus des Grands Prix de Rome. On peut donc se poser la question: les concours d'architecture sont-ils bénéfiques pour la créativité architecturale?

*Michel Ragon*

## SIA-Mitteilungen

### Umfrage zum Lehrstellenangebot für Hoch- und Tiefbauzeichner

Die Schweizerische Ausbildungskommission für den Hochbauzeichnerberuf hat erstmals im Herbst 1983 eine Umfrage über das Lehrstellenangebot für Hochbauzeichner und Tiefbauzeichner bei den kantonalen Berufsbildungssämttern bzw. bei den kantonalen Zentralstellen für Berufsberatung durchgeführt. Zugunsten eines raschen und umfassenden Rücklaufs wurde die Umfrage sehr einfach abgefasst. Die Auswertung kann natürlich nur eine momentane Situation zeigen, macht aber doch gewisse Tendenzen deutlich. Gefragt wurde – getrennt nach Hochbauzeichnern und Tiefbauzeichnern – ob für die

angebotenen Lehrstellen zu viele, zu wenige oder gerade genügend Anwärter zur Verfügung stehen. Bei den Hochbauzeichnern wurden je zur Hälfte «zu viele Anwärter» und «ausgeglichen Verhältnisse» angegeben, wobei regionale Schwerpunkte nicht auszumachen sind. Vielleicht lässt sich mit Vorbehalt sagen, dass die städtischen Agglomerationen eher zu viele Lehrstellenanwärter aufweisen. Die Tiefbauzeichner treffen meistens ausgeglichene Verhältnisse an. Allerdings gibt es einzelne Regionen, wo – anders als bei den Hochbauzeichnern – mehr Lehrstellenangebote als Bewerber gemeldet wurden.

Umfrage Lehrstellenmarkt Hoch- und Tiefbauzeichner

	Hochbauzeichner			Tiefbauzeichner		
	zu viele	zu wenige	ausge- glichen	zu viele	zu wenige	ausge- glichen
Aargau			●			●
Appenzell AR			●			●
Appenzell IR			●			●
Bern			●			●
Baselland			●			●
Basel-Stadt	●					●
Freiburg	●					●
Genf	●			●		
Glarus			●			●
Graubünden			●			●
Jura			●			●
Luzern	●				●	
Neuenburg			●			●
Nidwalden			●			●
Obwalden			●		●	
St. Gallen	●					●
Schaffhausen	●					●
Schwyz	●					●
Solothurn			●			●
Tessin	●			●		
Thurgau	●			●		
Uri	●				●	
Waadt	●			●		
Wallis			●			●
Zug	●					●
Zürich	●					●
Liechtenstein			●			●

## Berichtigung

### Ingenieurwettbewerb: Nationalstrasse N 3 – Überquerung des Aaretales

Im Beitrag «Nationalstrasse N3 – Überquerung des Aaretales (Heft 50/1983, Seiten 1202 und 1205) ist uns leider bei der Nennung der Verfasser des mit dem ersten Preis

ausgezeichneten Projektes ein Fehler unterlaufen.

Die korrekte Verfasserangabe lautet: *R. Meyer und G. Senn, Ingenieurbüro, Baden; D.J. Bänziger + Partner, Ingenieurbüro, Zürich, Partner A. Bacchetta; D.J. Bänziger + A.J. Köppel, Ingenieurbüro, Buchs SG; Gerold Fischer, Garten- und Landschaftsarchitekt, Wädenswil.*